

### LE MOT DU MAIRE

Comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, des travaux ont démarré dans les zones artisanale et commerciale.

A ce sujet, il a été donné dans le village des renseignements complètement erronés. Je voudrais vous rappeler que tous les élus, ainsi que les secrétaires de Mairie, sont à votre disposition pour vous renseigner.

Notre maison commune est ouverte à tous, comme son nom l'indique, et l'affichage légal fait part des autorisations d'urbanisme déposées.

Suite à la modification du PLU, le Point P est déplacé dans la zone artisanale, à côté du garage Renault, il devrait être achevé à la fin de l'année.

La zone artisanale va s'étendre sur 5,7 hectares, à l'arrière de la zone actuelle. De même le centre commercial va se développer, comme cela était prévu dans le permis de construire déposé en juillet 2019.

L'extension du supermarché a débuté, ainsi que l'agrandissement de la Presse Gourmande, prolongé par un autre bâtiment qui accueillera un professionnel. Dans un espace proche, un parking pour le covoiturage sera créé.

Un permis de construire a été déposé par le groupe McDonald's, il est en cours d'instruction, pour s'installer à l'entrée du centre commercial.

Le développement de ces 2 zones est un atout important pour notre commune, il est porteur d'emplois, et il participe à rendre notre village très attractif. Roujan prenant de l'ampleur, nous devons mettre en place les équipements nécessaires pour que chacun d'entre nous apprécie de trouver sur place ce dont il a besoin, sans utiliser son véhicule !

### FISCALITÉ

Certains contribuables ont été surpris à la réception de leur avis d'imposition sur le foncier bâti.

En effet les constructions nouvelles ne sont plus que partiellement exonérées de la taxe sur le foncier bâti pour les deux premières années, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour compenser la disparition de la taxe d'habitation, la commune perçoit désormais la taxe foncière sur le foncier bâti perçue jusqu'à présent par le département.

La commune a donc dû voter en 2021 un taux de foncier bâti qui correspond à la somme du taux communal, 14.98 %, avec le taux départemental de 2020, 21.45 %. Il n'y a pas eu d'augmentation pour les contribuables.

Le maintien de l'exonération totale aurait conduit à une diminution importante des ressources fiscales de la commune, car elle se serait appliquée à la totalité (part communale et part départementale). Le Conseil Municipal a donc délibéré en septembre 2021 pour limiter l'exonération sur le foncier bâti pour les nouvelles constructions à 40 % du montant total, en adéquation avec le code général des impôts.

Cela n'a apporté aucun gain financier mais a évité une perte importante.

### REPAS DES ANCIENS

C'est plus de 130 convives qui ont participé au traditionnel repas des Anciens servis par les élus le 7 octobre dernier.

Le menu concocté par Le Petit péché les a tous contentés et l'animation de Georges Olivier et de sa fille Romane a permis à tous de passer un très bon moment musical.



### AGENTS DES SERVICES COMMUNAUX

Le 1<sup>er</sup> octobre, Marlène Palausi a pris sa retraite. Elle officiait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, soit près de 30 ans, au grade d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe. Elle a été une assistante très dévouée et aimée des enfants qui lui apportaient beaucoup de bonheur.

Nous lui souhaitons une bonne et agréable retraite.

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Samedi 11 novembre 2023, Jean BLANQUFORT, les élus et la population, ont célébré le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale et rendu hommage à tous les « Morts pour

la France » et à tous les combattants « qui ont sacrifié leur vie pour défendre la Nation ».

De nombreux collégiens participaient à cette cérémonie. Ils ont lu « La Lettre », texte de Maxime le Forestier, et « Le bleuet de la mémoire » un poème de Simone Kokot, des moments très émouvants.

Après les dépôts de gerbes et les remerciements aux porte-drapeaux, les participants ont rejoint la salle du Peuple pour le verre de l'amitié.



### PATRIMOINE

Les Portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre ont été restaurées au printemps dernier.

C'est maintenant au tour du circuit patrimonial « Les Portes du Temps » de faire peau neuve. Les panneaux explicatifs nous replongent dans le passé médiéval de la commune et nous font découvrir l'architecture locale.



Cette opération, reconnue d'intérêt communautaire par la CC Les Avant-Monts, qui la cofinance avec la commune et l'Union Européenne, grâce au soutien du Pays Haut Languedoc et Vignobles, a un coût de 28 655 € HT.

Le nouveau circuit sera inauguré prochainement.

### TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### Ecole Jules Ferry et Accueil de Loisirs Périscolaire

Les trois bâtiments présents dans l'enceinte de l'école maternelle ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique :

Bâtiment 1 : salle de classe, dortoirs et salle d'activités : reprise de toutes les menuiseries réalisées par l'entreprise Roq'Alu ;

Bâtiment 2 : salle de motricité, bibliothèque/cantine, salle de cantine : installation d'une climatisation réversible par l'entreprise BOUCHIND'HOMME Pascal ;

Bâtiment 3 : salle d'activités, salles de cantine et cuisine : remplacement de la toiture par l'entreprise L'Atelier/MOLINIER Benjamin et installation d'une climatisation réversible par l'entreprise BOUCHIND'HOMME Pascal.

L'ensemble de ces travaux a coûté 68 935 € HT et ils ont été subventionnés à 80 % par le Conseil Départemental de l'Hérault.

#### Hôtel de Ville

L'entreprise Roq'Alu a réalisé la reprise des menuiseries du rez-de-chaussée de la Mairie pour un montant de 10 068 € HT. Ces travaux ont été subventionnés à 80 % par Hérault Energies et l'Etat.



La reprise du campanile sur le toit de la Mairie est prévue dans les prochaines semaines.

### RESTAURATION SCOLAIRE



Comme nous vous l'indiquions dans La Lettre de Roujan de septembre dernier, les effectifs scolaires sont en hausse (206 inscrits) et donc le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire a augmenté lui aussi (125 en moyenne).

Une nouvelle salle de cantine a été ouverte afin d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions possibles et le nombre d'encadrants a été porté à 13 agents à la rentrée des vacances de Toussaint, contre 11 auparavant.

Les locaux de l'ALP ne nous permettront pas d'accueillir plus d'enfants, il n'y a tout simplement plus de place !

Nous ne souhaitons pas en arriver à refuser des inscriptions, aussi, nous demandons aux parents qui le peuvent de ne pas inscrire leur enfant à la cantine.

### ILLUMINATIONS DE NOËL

Compte-tenu du peu de participants pour les éditions précédentes le concours ne sera pas reconduit cette année.

Nous invitons les administrés intéressés à se manifester en 2024 pour qu'il soit remis en place.

## NOËL DES ÉCOLIERS

La municipalité donne rendez-vous aux enfants scolarisés à l'école primaire Lucie Aubrac et à l'école maternelle Jules Ferry, ainsi qu'à leur famille, le vendredi 22 décembre 2023 à 17 h, à la salle polyvalente, pour rencontrer le Père Noël. L'ensemble du corps enseignant est cordialement invité à se joindre à nous.



## BRADERIE DU CCAS



Un grand succès pour notre braderie !

Les secrétaires coordinatrices et l'ensemble des bénévoles du CCAS Pluricommunal tiennent à remercier chaleureusement celles et ceux venus nombreux tout au long de la journée de mercredi 9 novembre. Ils remercient également les généreux donateurs qui leur ont permis de proposer un large choix de vêtements, vaisselle, livres, etc.

Nous comptons sur vous  
et vous étiez au rendez-vous !

Les ventes ont rapporté 741 € et les pâtisseries 158 €, soit un total pour le CCAS de 899 €.

**Prochain rendez-vous** : la Collecte nationale de la Banque alimentaire les **24, 25 et 26 novembre** au Super U Roujan, où toute l'équipe sera présente pour collecter des produits alimentaires et d'hygiène. Le CCAS distribue chaque année l'équivalent de + 19 000 repas. Vous êtes toujours de plus en plus nombreux à vous associer à cet appel de solidarité et nous vous en remercions.



**Avis de recherche** : Appel à bénévoles dans le domaine de l'animation "Loisirs créatifs" ou "Couture". Toutes les idées sont les bienvenues (2 h par semaine).

Rejoignez notre équipe sympa et pleine de dynamisme !

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis l'ouverture de la bibliothèque municipale au rez-de-chaussée de la Mairie, la fréquentation est en augmentation.

C'est un lieu plus convivial où il est agréable de se retrouver. Les bénévoles se sont mobilisés pour permettre des heures d'ouverture plus nombreuses, réparties sur 3 jours :



Une rencontre lecture a vu le jour en juin 2023, elle permet de parler du dernier livre lu, d'échanger sur les auteurs, et de donner envie de lire. Tous les lecteurs qui le souhaitent sont cordialement invités à s'inscrire auprès du Foyer Rural pour participer à ce groupe.

## TÉLÉTHON

Ce sont les **8 et 9 décembre** prochains qu'aura lieu le **Téléthon 2023**. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette grande fête solidaire : associations, commerçants, donateurs... rejoignez les milliers de bénévoles qui œuvrent pour faire vibrer le Téléthon et faire grimper le compteur pour une grande cause fraternelle.



**Le fil rouge**, aura lieu les **2 et 3 décembre**. La vente des bûches et des viennoiseries, offertes par Super U, se tiendra à l'entrée du magasin.

Soirée dansante avec repas, loto, randonnées, défilés... seront aussi organisés par les différentes associations roujanaises.

Votre participation est essentielle.



## EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



À nouveau, nous devons remercier notre équipe technique pour l'entretien de nos ronds-points. Ils sont entretenus avec beaucoup de soin et de goût. Un grand bravo pour la taille des oliviers au carrefour des zones artisanale et commerciale. Les roujanais et roujanaises sauront apprécier nos belles entrées du village. Nous ne répéterons jamais assez, qu'embellir un village et le maintenir propre, est l'affaire de tous les habitants.



## VANDALISME DES TOILETTES DU JARDIN BASTARD SENAUX

**Nos grands Ados sont-ils tellement irresponsables, désœuvrés, et livrés à eux-mêmes, qu'ils ne sont pas conscients de leurs gestes ?**

Nous pensons que la photo est suffisamment explicite pour montrer l'étendue des dégâts !!



Depuis la création des toilettes, à la demande de beaucoup de parents, nous n'enregistrons que des dégradations qui pénalisent un grand nombre d'utilisateurs et qui créent de nouvelles dépenses. Nous souhaiterions que les familles ayant des enfants dehors à la nuit tombée, engagent un dialogue

constructif et responsable avec leurs ados afin d'éviter ces agissements scandaleux.

La commune a porté plainte auprès de la gendarmerie, en espérant que nous retrouverons les coupables.

## ACHAT DE MATÉRIEL

Toujours dans le souci de rendre notre village plus propre, la commune a investi dans une machine qui permet de nettoyer efficacement les petites rues du vieux Roujan. C'est le « Glutton ». Un agent utilisera cet appareil au moins une fois par semaine, mais nous rappelons que la propreté est l'affaire de nous tous.



Par ailleurs, arrivé à bout de souffle, après plus de vingt ans de service, notre camion Mercedes a dû être remplacé. Le Conseil municipal a choisi un camion de marque Renault, acheté au garage Carminati.



## ÉTAT CIVIL

Le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

REVEL Maël, né le 29 septembre 2023 à Béziers,

De l'union de

COLLOMB Thomas et LEBON Marie, célébrée le 16 septembre 2023,

DASSONVILLE Katia et SZWARCBERG Géraldine, célébrée le 23 septembre 2023,

VILLANUEVA Romain et PECHARROMAN Marie-Christine, célébrée le 23 septembre 2023,

Et le regret de faire part du décès de :

LO CRASTO Bernard, décédé le 31 août 2023 à Béziers,

LAFON Achille, décédé le 16 septembre 2023 à Pézenas,

MACCORMICK Sandra, décédée le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à Boujan-sur-Libron,

FARENCE Max, décédé le 13 octobre 2023 à Montpellier,

FLOUTARD Robert, décédé le 16 octobre 2023 à Roujan.